
Kako Nubukpo, Martial Ze Belinga, Bruno Tinel et Demba Moussa Dembele (dir.), *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. À qui profite le franc CFA ?*, Paris, La Dispute, 2016, 243 p.

Adrien Faudot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/3904>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.3904](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.3904)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Adrien Faudot, « Kako Nubukpo, Martial Ze Belinga, Bruno Tinel et Demba Moussa Dembele (dir.), *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. À qui profite le franc CFA ?*, Paris, La Dispute, 2016, 243 p. », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 59 | 2018, mis en ligne le 01 janvier 2018, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/3904> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.3904>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Kako Nubukpo, Martial Ze Belinga,
Bruno Tinel et Demba Moussa
Dembele (dir.), *Sortir l'Afrique de la
servitude monétaire. À qui profite le
franc CFA ?*, Paris, La Dispute, 2016,
243 p.

Adrien Faudot

- 1 On devine à son titre qu'il s'agit là d'un ouvrage engagé. Rien de surprenant, tant les questions monétaires, font débat, a fortiori celle du franc CFA¹. Néanmoins, *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire*, réunissant les contributions de chercheurs africains et européens, est tout à fait sérieux et intéressera les chercheurs et tous ceux qui sont intéressés par les problèmes monétaires des économies dites « en développement ». L'ouvrage s'articule autour d'éléments de théorie monétaire hétérodoxe (en particulier autour de la lecture de l'institutionnalisme monétaire), de la présentation de faits stylisés quant à la situation des économies africaines qui utilisent le franc CFA, ainsi que d'une analyse des problèmes économiques et politiques que pose l'organisation monétaire du franc CFA pour les quinze économies africaines concernées.
- 2 Les chapitres 1 et 2, écrits respectivement par Massimo Amato et Jérôme Maucourant, fournissent au lecteur une excellente introduction aux travaux de l'institutionnalisme monétaire tel qu'il est principalement étudié en France. L'idée qui en ressort – et qui animera le reste de l'ouvrage – est *qu'une communauté politique n'est pas souveraine tant qu'elle n'est pas souveraine sur sa monnaie*. La souveraineté au sein de l'institution monétaire est volontairement occultée par la pensée libérale qui s'emploie à instaurer une séparation artificielle entre le politique et l'économique, en particulier quand il s'agit d'aborder la question de la régulation du système monétaire, alors que la monnaie constitue au contraire un lien essentiel entre les deux. Ces deux premiers

chapitres permettent d'offrir un cadre théorique au lecteur qui lui trouvera des champs d'applications plus larges que les seuls francs CFA. Plusieurs critiques sont d'ailleurs adressées à la monnaie unique européenne, dès le premier chapitre, où il lui est reproché son ouvrage de désintégration à travers l'exaltation de la compétition entre pays membres. Les zones francs CFA sont toutefois des exemples parfaitement appropriés pour illustrer la nature politique de tout système monétaire, tant dans leur histoire que dans leur fonctionnement.

- 3 Le chapitre 3 retrace l'histoire du franc CFA, ses origines et les raisons qui ont motivé sa création et son contrôle. Durant la guerre froide, il apparaissait primordial à la France de garder un contrôle sur un certain nombre de pays d'Afrique nouvellement indépendants et potentiellement attirés – pour quelques-uns d'entre eux – par l'adversaire soviétique. Ni la fin de la guerre froide, ni même la fin du franc français n'ont cependant mis fin au franc CFA, qui s'est retrouvé ancré d'abord à la politique du franc fort, puis à la monnaie unique européenne. Bruno Tinel propose ensuite une analyse macroéconomique des problèmes posés par le CFA (chapitre 4). Selon lui, non seulement le franc CFA impose aux économies africaines d'importantes limites associées à la défense de la parité, mais celles-ci n'exploitent pas le peu de marge de manœuvre qui leur reste dans le domaine de la politique monétaire, notamment parce qu'elles se donnent comme priorité une lutte contre l'inflation.
- 4 Les chapitres 5 et 6 défendent l'abandon du franc CFA. Kako Nubukpo, ancien ministre de l'économie du Togo, relève dans le chapitre 5 plusieurs arguments dans ce sens. Le premier est celui de la faiblesse des échanges intracommunautaires au sein des zones franc, qui s'explique par la spécialisation primaire des pays membres, ne permettant pas les complémentarités commerciales que l'on retrouve dans la plupart des économies industrialisées. Le second argument est celui du taux de change du franc CFA jugé surévalué (le chiffre de 10 % est avancé). Le troisième argument est celui de la politique monétaire qui combine à la fois absence d'objectif de croissance, rationnement du crédit bancaire et défense du taux de change entre le franc CFA et l'euro.
- 5 Les chapitres 7 et 8 se ressemblent et partagent les mêmes constats. Dans un chapitre 7 très critique, Ndongo Samba Sylla explique pourquoi les dirigeants africains devraient se garder de parler d'émergence de l'Afrique, au regard du résultat – accablant – de la monnaie africaine. Le franc CFA constitue un frein à l'émergence, caractérisé à la fois par des mauvais résultats économiques et des politiques associées inadaptées (monétarisme, « déprotectionnisme » destructeur en présence d'une surévaluation du taux de change). Le chapitre 8, écrit par Martial Ze Belinga, reprend ces éléments tout en rappelant la logique d'accumulation prédatrice au fondement des zones CFA, pour « constituer des marchés captifs permettant de maximiser un complexe d'intérêts métropolitains » (p. 205). Ce chapitre est aussi un plaidoyer contre le cadre institutionnel global qui renforce l'enlisement des économies africaines, notamment le Consensus de Washington et les plans d'ajustement du FMI, qui ont affaibli les structures étatiques de ces pays et leurs protections douanières, aidant à les maintenir dans des productions primaires.
- 6 Enfin le chapitre 9 identifie des maux communs aux zones franc CFA et à la zone euro et se démarque également par des propositions. Concernant la zone euro, rejetant à la fois le *statu quo* et le projet plus ambitieux d'une union des transferts (qui impliquerait des transferts de la part de pays excédentaires vers des pays déficitaires de la zone), Hédi

Sraieb et Denis Durand suggèrent qu'au sein même de l'Eurosystème soient modifiées les règles d'émission, pour favoriser les économies en difficulté dans une zone, en orientant davantage le crédit vers des projets socialement utiles et collectivement décidés. Remarquons que la proposition alternative de monnaie commune – et non unique – que les auteurs évoquent très brièvement (p. 224-225) nous semble inspirée par les propositions de réformes monétaires de Keynes, et apparaît au demeurant la plus à même de rendre aux peuples européens la souveraineté monétaire dont il est question tout au long du livre².

- 7 L'ouvrage se lit très bien. Malgré quelques répétitions difficiles à éviter, l'argumentaire se renforce davantage à chaque chapitre. La thèse selon laquelle le franc CFA handicape les économies africaines est donc bien défendue. Plus discutables, les quelques passages (chapitre 6 en particulier) qui défendent un projet de monnaie unique africaine chapeauté par une banque centrale africaine sont moins convaincants. Il est sans doute vrai que débarrassée de la tutelle française, une telle monnaie, si elle venait à l'existence, permettrait l'adoption d'une politique monétaire bien plus adaptée au contexte africain, mais d'autres arguments avancés rappellent ceux qui appuyaient, il y a 25 ans, la zone euro (réduction des risques liés à la dette souveraine (p. 155), baisse des coûts de transaction (p. 154), fin des dévaluations compétitives (p. 155), hausse des échanges intra-zone...) et dont on sait aujourd'hui qu'ils ont été exagérément optimistes. On ne voit pas, par exemple, en quoi la création de cette monnaie renforcerait les complémentarités commerciales entre les pays africains dont l'ouvrage a précédemment – et non sans raison – déploré l'absence. Une interrogation subsiste donc quant à la meilleure solution sur laquelle doit déboucher la sortie du franc CFA.
- 8 L'ouvrage contribue à faire connaître un débat peu mené en France, et il s'agit pour cela d'une lecture à recommander à ceux qui chercheront à comprendre les problèmes économiques de bon nombre de pays africains.

NOTES

1. Né Franc des Colonies Françaises d'Afrique en 1945 puis rebaptisé en 1960 respectivement Franc de la Communauté Financière Africaine (pour l'Afrique de l'Ouest) et Franc de la Coopération Financière en Afrique centrale (pour l'Afrique Centrale), la monnaie africaine n'a cessé de créer des débats en Afrique, qui sont restés relativement peu médiatisés en France. Voir par exemple le numéro de *Jeune Afrique* qui lui a été consacré, en 2016 (57^e année, n° 2911-2912).

2. Voir la proposition de monnaie commune dans la contribution de Sergio Rossi au sein de ce dossier.

AUTEUR

ADRIEN FAUDOT

CREG, Université Grenoble Alpes adrien.faudot@univ-grenoble-alpes.fr